



14.07.2009 - 09:54 Uhr

Cipi: Pas de blessés et d'incendies à cause des feux d'artifice

Berne (ots) -

- Indication: L'aide-mémoire Cipi et le bpa peut être téléchargée en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100002394> -

A l'occasion de la fête du 1er août, des feux d'artifice en tous genres vont bientôt à nouveau illuminer notre ciel vespéral. Selon le Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies et le bpa - Bureau de prévention des accidents, cette tradition fort appréciée n'est pas sans danger. Près de 250 accidents se produisent chaque année. Par ailleurs, les dommages incendie dus aux feux d'artifice s'élèvent annuellement à 4 mil-lions de francs en moyenne.

Les accidents et les incendies qui surviennent chaque année ne sont pas dus à des défauts aux engins pyrotechniques mais à la négligence et à une manipulation in-correcte : «Celui qui s'informe avant la mise à feu et qui observe les distances né-cessaires par rapport aux personnes et aux bâtiments a déjà beaucoup fait pour la sécurité», précise Kurt Steck, expert en protection incendie du Cipi. Voici les princi-paux conseils du Cipi et du bpa pour un 1er août sans accidents:

1. Lors de l'achat de feux d'artifice, faites-vous expliquer leur maniement et étu-diez le mode d'emploi.
2. Conservez les feux d'artifice au frais et au sec.
3. N'allumez jamais de feux d'artifice à proximité de personnes. Selon la gran-deur des engins pyrotechniques, il faut observer une distance de sécurité jusqu'à 200 m par rapport aux bâtiments.
4. Ne tirez des fusées qu'à partir de bouteilles ou de tubes bien ancrés.
5. Il est rigoureusement interdit de fumer à proximité de feux d'artifice.
6. Les feux d'artifice n'ont rien à faire entre les mains de petits enfants. Surveil-lez les plus grands qui procèdent eux-mêmes à l'allumage.
7. Lorsqu'une pièce n'a pas fonctionné, attendez au moins 5 minutes avant de vous en approcher. Pour ne rien risquer, arrosez-la avec de l'eau. Ne tentez en aucun cas un deuxième essai d'allumage.
8. Protégez votre logis en fermant les portes, les fenêtres et les lucarnes du toit.

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi
Tél.: +41/41/727'76'77
E-Mail: media@bfb-cipi.ch

Internet: www.bfb-cipi.ch , www.bfu.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100586663> abgerufen werden.